

FICHE DE POSTE

Poste d'enseignant en Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

<u>Ecole</u>	Nom : Ecole élémentaire Jean Jaurès Adresse : Rue Jules Ferry, TOULOUGES Nombre de classes : 19
<u>Cadre de fonctionnement</u>	Créées par le décret et l'arrêté du 2 avril 2009 avec instruction du 23 juin 2016, les unités d'enseignement externalisées (UEE) ont pour but de diversifier l'offre de scolarisation, d'augmenter le nombre d'heures de scolarisation, d'affirmer la mise en œuvre d'un enseignement adapté, de préciser la coopération entre Education nationale et secteur médico-social.
<u>Missions</u>	<p>L'enseignant est identifié comme le coordonnateur et pilote de l'UEE.</p> <p>A ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none">- organise notamment l'emploi du temps et assure la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales (individuelles et collectives) réalisées au sein de l'UEE dans le cadre fixé par les PPS,- partage avec les autres professionnels de l'ESMS un langage et des outils de réflexion communs,- transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire dont ses collègues l'informent,- réalise avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets,- est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant (en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'IME). <p>Comme l'ensemble de l'équipe avec laquelle il partage les éléments d'information et avis recueillis auprès des parents, il respecte les principes de secret et de discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.</p>
<u>Profil</u>	Ce poste s'adresse en priorité aux enseignants titulaires du CAPPEI et ayant, si possible, de bonnes connaissances du public visé.

<p><u>Qualifications requises</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les recommandations de bonnes conduites professionnelles (HAS) - Avoir des connaissances sur l'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques - Posséder de réelles capacités de communication et d'organisation - Posséder de bonnes qualités relationnelles, le sens de la communication et du travail d'équipe.
<p><u>Régime indemnitaire</u></p>	<p>27 points de NBI ISAE</p>

Contact :

Contact : Mme RONDINI – IEN ASH - ce.ien66ash@ac-montpellier.fr

Secrétariat de circonscription : Mme CAYRE Virginie 04 68 66 28 16